

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 11 octobre 2022 à 19 h, à la maison de la culture Ahuntsic, sise au 10300, rue Lajeunesse, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 12010, avenue du Beau-Bois, lequel est érigé sur le lot 1 900 492 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait une marge arrière minimale de 9,75 mètres au lieu de 12 mètres pour la portion arrière du bâtiment, et ce, malgré l'article 6 du Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels au sud de l'avenue Jean-Bourdon, à l'est de la forêt de Saraguay, dans le quartier de Saraguay (5860).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 15 septembre 2022.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert